

Le crédit est adopté.

Arpentages des terres fédérales, examen des rapports d'arpentage, impressions des plans, etc., \$600,000.

L'hon. M. MANION: Je ne suis pas très bien renseigné à ce sujet, mais je suis surpris de voir comment il se fait que ces chiffres demeurent les mêmes tous les ans. Mon intention n'est nullement de blâmer le ministre, mais je ne puis comprendre la nécessité continue de ces votes. Il y a trois ans l'estimation était de \$700,000; l'an dernier, de \$600,000 et cette année encore de \$600,000, c'est pourquoi je me demande si ces arpentages finiront jamais. Cela me fait l'effet qu'une fois qu'un crédit passe au budget il a une tendance à s'y établir, qu'il soit ou non nécessaire.

L'hon. CHARLES STEWART: Je ne puis donner d'explications très détaillées de ce crédit, et je ne saurais dire non plus quand ces travaux seront à peu près terminés. On nous demande avec instance, même dans les anciennes provinces, l'exécution de travaux géologiques à part de ceux-là. Ces travaux ont été conduits principalement dans les provinces de l'Ouest et dans le territoire du Nord-Ouest où le Dominion possède ses propres ressources. Le plus grande partie de ce crédit est destinée aux opérations d'arpentage dans ces régions.

J'ignore s'il conviendrait de faire une réduction de dépense, mais il me semble que vu que ces travaux sont intimement liés à la question de l'immigration, il serait sage qu'on établisse les colons dans le voisinage des voies ferrées existantes. Je parle des provinces de l'Ouest que je connais bien. Je sais qu'en Alberta on nous a demandé de continuer comme par le passé les travaux d'arpentage sur le terrain; quelquefois même on nous sollicite d'y consacrer un nombre d'hommes plus grand que la précédente année.

Je ne puis dire si les travaux tirent à la fin; mais si les négociations en cours avec les provinces de l'Ouest aboutissent, ces opérations cesseront complètement et le Dominion se trouvera libéré d'un travail que tout le monde estime fort coûteux.

L'hon. M. MANION: Puisque les travaux d'arpentage passeront entièrement aux provinces de l'Ouest avec la remise du domaine public, pourquoi les vieilles provinces demandent-elle au gouvernement fédéral d'en faire sur leur territoire?

L'hon. CHARLES STEWART: On ne nous demande pas de travaux topographiques.

[L'hon. Ch. Stewart.]

M. MACLAREN: La somme de 600,000 piastres a-t-elle été toute employée l'année dernière?

L'hon. CHARLES STEWART: Oui. L'ensemble du crédit couvre les frais des diverses brigades topographiques dont chacune avait une somme particulière à sa disposition.

M. CAMPBELL: Une bonne partie des travaux d'arpentage exécutés dans l'Ouest sont inutiles, d'après moi. Depuis quelques années, des brigades topographiques opèrent entre la ligne de Thunderhill, sur le réseau du Nord-Canadien, et la ligne de Prince-Albert, et d'autres sont occupées à arpenter des terrains dans une région dont on n'aura pas besoin avant cinquante ans. Je considère qu'on fait des dépenses inutiles et qui pourraient attendre à plus tard.

L'hon. CHARLES STEWART: J'en ai déjà fait moi-même l'observation; mais il arrive fréquemment, dans le nord de ces provinces, qu'un prospecteur réclame la concession d'un claim, et il est difficile d'en décrire l'emplacement. Il faut donc qu'on puisse mentionner un point de repère pour l'enregistrement de la concession. Je suis d'accord avec notre collègue pour reconnaître qu'il est désirable de supprimer les frais d'arpentage dans les régions qui ne seront pas colonisées avant longtemps; mais il faut compter avec les demandes en concession de mine.

M. CAMPBELL: Il y a plusieurs régions où l'on ne relève aucune trace de la présence de minéraux; les travaux d'arpentage viennent inutilement y compliquer les choses. Aussitôt que vous faites la carte d'une région éloignée des chemins de fer il y a toujours des gens pour réclamer la concession de terrains. Une petite colonie s'y installe et demande l'établissement d'une ligne. Ces travaux d'arpentage devraient cesser immédiatement, vu l'état des finances nationales.

L'hon. CHARLES STEWART: Je conviens avec notre collègue que ces tentatives ont coûté énormément à l'administration provinciale dans le passé; mais il n'est pas facile d'empêcher les colons, avec ou sans titre, d'aller s'établir dans ces solitudes. J'ai pensé à proposer au Gouvernement de cesser l'octroi de concessions gratuites; mais encore là je suis assiégé de demandes. Nous sommes dans un grand embarras. On demande des colons pour le Canada; que faut-il faire? Si des gens vont s'é-